

▪ **ARBITRAGE DE LA GESTION PILOTEE VERS LA GESTION LIBRE**

TRANSFERT DE LA GRILLE DE GESTION PILOTEE D'ORIGINE : **VERS :**

NOM DU FCPE DE DESTINATION	REPARTITION EN %
	%
	%
	%
	%
	%
TOTAL	100 %

▪ **ARBITRAGE AU SEIN DE LA GESTION PILOTEE***

TRANSFERT DE LA GRILLE DE GESTION PILOTEE D'ORIGINE :

VERS :

INFORMATIONS :

* Vérifier impérativement que le règlement de votre PERCO comporte plusieurs grilles de gestion pilotée.

- La tarification appliquée à cette opération est conforme au contrat mis en place par votre entreprise.
- La demande d'arbitrage doit nous parvenir au plus tard la veille du calcul de la valeur liquidative d'application. A défaut, les mouvements seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.

▪ **A QUI ENVOYER CE BULLETIN ?**

Ce bulletin doit être envoyé à l'adresse suivante :

<p>PRADO EPARGNE 46 rue Jules Méline 53098 LAVAL Cedex 9</p>	<p>Pour consulter votre compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connectez-vous à votre espace Internet dédié SALARIES via le site www.pradoepargne.com, espace CONSULTEZ VOTRE COMPTE, bouton SALARIES - Contactez le SVI de PRADO EPARGNE au 09.70.808.760 (appel non surtaxé). - Installez l'application mobile gratuite disponible pour iPhone et Android
---	---

Tout bulletin incomplet ou erroné ne pourra donner lieu à un traitement et vous sera retourné.

Il est rappelé que la souscription de parts de FCPE n'est pas permise aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/"U.S. Person" (selon la définition disponible sur le site internet de www.pradoepargne.com).

Conformément au règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, vos données personnelles sont traitées par IEFP EPARGNE SALARIALE (IEFP ES) aux fins de tenue des comptes d'épargne salariale et d'accès aux fonctionnalités de votre espace en ligne sécurisé. Elles sont destinées aux membres du personnel dûment habilités d'IEFP ES ainsi qu'à ses sous-traitants éventuels et, s'il y a lieu, aux gestionnaires financiers dans le cadre d'échange d'informations. Elles sont conservées par IEFP ES pendant une durée maximale de trente ans à compter de la disponibilité des avoirs. Vous pouvez exercer les droits qui vous sont reconnus par la réglementation précitée en écrivant à : protection-donneespersonnelles@humanis.com ou à Groupe HUMANIS – cellule Protection des données personnelles - 141, Rue Paul Vaillant Couturier - 92246 MALAKOFF Cedex. Pour en savoir plus, consultez le site internet du groupe HUMANIS via : <https://humanis.com/groupe/cnil-en-savoir-plus/>.

Date : | ___ | ___ | ___ |

Signature obligatoire :